Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pre retraite a partir de 54 ans cause cancer malin

Par damedekeur

Bonjour
J'ai 53 ans marié et 2 enfants , a eu un cancer du sein en janvier 2011,suis en rémission jusqu' en juillet 2016.

Jai été en congé de maladie pendant 11 mois après mes séances de chimio et radiothérapie et a repris mon travail en décembre 2011 .
Ma question est de savoir si je peux avoir droit a une préretraite anticipée par rapport à ma lourde pathologie ? toujours en traitement hormonal pour éviter la rechute, mais avec beaucoup d effet secondaires.
J'ai commencé à travaillé à l age de 18 ans , et j'ai 33ans de déclaration.
Je suis conseillère commerciale dans l automobile , depuis 15 ans dans la même entreprise.
Fatiguée mais obligée de travailler puis je prétendre à une pré retraite à mon âge et sur quelle base ? Sachant que je fais en moyenne 3000?/mois.
Merci pour votre Réponse
Damedekeur